Envoyé en préfecture le 30/01/2026
Reçu en préfecture le 30/01/2026
Publié le
ID : 035-213500887-20260126-DEL2026_02-DE

CORPS -NUDS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation :
20 janvier 2026

L'an deux mille vingt-six
Le lundi 26 janvier à 19 heures

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. PRIGENT Alain, Maire.

Présents : Alain PRIGENT, Laurent LISEMBART, Nathalie PERRIN, Jacqueline CHEVILLON, Philippe BOURRÉ, Nathalie AQUILINA, Evelyne MARSOLLIER, Solange PIEL, Sylviane PAUL, Yvon DANTEC, Franck HARDY, Jean-Michel DESMONS, Hubert MINNITI, Delphine AVIGNON, Stéphanie ARNAUD, Mickaël PRODHOMME, Vincent SEVAER, Marie GUEGUEN PRIGENT.

Excusés : Yvonnick DAVID (pouvoir à Alain PRIGENT), Jean-Yves DUCLOS (pouvoir à Jacqueline CHEVILLON), Bruno TRACOU (pouvoir à Franck HARDY), Laëtitia BOUGET (pouvoir à Hubert MINNITI), Nathalie ROBIC (pouvoir à Marie GUEGUEN PRIGENT).

Secrétaire de séance : Philippe BOURRÉ.

Nombre de conseillers : en exercice : 23 – présents : 18 – votants : 23.

2026 – 002 – PERSONNEL
TRANSFORMATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF EN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1ère CLASSE

Laurent LISEMBART, 1er Adjoint en charge des finances, personnel, transport, développement économique et monde agricole donne lecture du rapport suivant :

Par délibération 2023-053 en date du 16 octobre 2023, le Conseil Municipal décidait de créer un poste d'adjoint administratif en vue d'intégrer un nouveau service au sein de la mairie et de proposer de nouvelles prestations aux administrés via le Dispositif de Recueil permettant la délivrance de titres sécurisés (cartes nationales d'identité et passeports).

L'agent occupant ce poste ayant quitté les effectifs de la mairie, la commune a procédé à une nouvelle consultation via une vacance de poste afin de procéder à son remplacement. En outre, afin de consolider les missions du service administratif dans sa globalité, il convient également de prévoir un temps d'emploi à 30/35ème.

Le candidat sélectionné étant titulaire sur le grade d'adjoint administratif principal de 1ère classe, afin de procéder à sa nomination, il convient de modifier le poste comme suit :

SITUATION ACTUELLE		SITUATION NOUVELLE		
GRADE	**TEMPS**	**GRADE**	**TEMPS D'EMPLOI**	**DATE EFFET**
Adjoint administratif	25/35ème	Adjoint administratif de 1ère classe	30/35ème	01/02/2026

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **VALIDE** la transformation de poste comme ci-dessus énoncé,

Envoyé en préfecture le 30/01/2026
Reçu en préfecture le 30/01/2026
Publié le
ID : 035-213500887-20260126-DEL2026_02-DE

- **MODIFIE** le tableau des effectifs en conséquence,
- **PRÉCISE** que les crédits nécessaires aux rémunérations et charges sociales se rapportant aux présentes décisions seront inscrits au budget communal aux chapitre et articles prévus à cet effet
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à la mise en place de cette délibération.

Fait et délibéré en séance le 26 janvier 2026
Le Maire,
Alain PRIGENT

